

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 17 avril 2023

Fête de la Musique 2023 : appel à candidature

Le 21 juin prochain, de 18h à 23h, comme partout en France, Strasbourg vibrera au son de la musique. À l'occasion de cette édition 2023, la Ville de Strasbourg invite les musicien·ne, seul·e ou en groupe, amateur·e ou confirmé·e à monter sur scène.

Deux catégories sont ouvertes à candidature :

- « scène découverte » d'une taille maximale de 8x6 mètres équipée en sonorisation et lumière et accompagnée d'un régisseur technique
- « projet musical partenaire » dédié à soutenir les initiatives originales et innovantes en bénéficiant suivant les sites retenus d'un podium et d'une alimentation électrique ainsi qu'une visibilité sur les supports de communication de la Ville de Strasbourg

Les candidatures doivent être retournées avant le vendredi 5 mai 2023.

Les modalités de candidature sont détaillées sur strasbourg.eu/web/strasbourg.eu/-/appel-a-projet-fete-de-la-musique

L'esprit de la Fête de la musique c'est aussi l'occasion pour les musicien·nes de tous âges, confirmé·es et amateur·es, de participer spontanément et de manière autonome partout dans la ville.

Pour que le 21 juin reste une fête et se déroule en toute quiétude, la Ville de Strasbourg rappelle que cette participation autonome est une démarche libre et personnelle dans un format léger et mobile qui ne nécessite ni autorisation ni demande au préalable, ni installations techniques ou mobilières, dans le respect des règles de sécurité et de bon voisinage.